Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_204-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_251219_204

SOLIDARITE - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ADPA

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	28
Votants	30
Pouvoir(s)	2
Absent(s)	5

Séance du 19 décembre 2025

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 17 décembre 2025

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Océane ROULOT

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Laurent MAGUET, Anne CROUZIER, Dominique CADI, Roger RICHERMOZ, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Christian CIOFFI, Anissa DAOUI, Michaël AYDIN, Jean-Claude PARDAL, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Laurent CAMPO, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT, Isabelle RENARD, pouvoir à Damien PERRARD

L'ADPA est une association d'aide et de soins à domicile. Elle intervient sur le territoire du Nord-Isère en lien avec l'ensemble des acteurs de la santé, du médico-social et du social.

Son pôle d'activité comprend :

- Le service d'aide à domicile (SAAD) qui intervient 7 jours sur 7 pour accompagner les bénéficiaires fragilisés dans les actes de la vie quotidienne ;

- Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), lesquels proposent des soins infirmiers, accompagnent les retours à domicile après hospitalisation et les personnes en fin de vie ;

- Le service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) ;

- L'Equipe Spécialisée des Maladies Neuro Dégénératives (ESMND) ;

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_204-DE

- L'équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile, pour apporter un soutien aux aidants.

Pour 2026, la Ville souhaite poursuivre cet engagement par la signature d'une convention d'objectifs et l'attribution d'une subvention d'un montant de 31 000 euros.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** la convention d'objectifs et l'attribution d'une subvention d'un montant de 31 000 euros à l'association ADPA Nord-Isère ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI
délégué aux Mobilités
Vice-président du Département
en charge de la Transition écologique
Vincent CHRIQUI

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 22/12/2025
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Océane ROULOT

Signé par : Océane ROULOT
Date : 22/12/2025
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.